



POMME DE TERRE

N° 04

du 30/04/2019

Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par la
Chambre d'Agriculture du
Loir-et-Cher et ARVALIS-
Institut du végétal.

Observateurs

Agri Beauce,
Chambre d'Agriculture 28,
Chambre d'Agriculture 41,
Chambre d'Agriculture 45,
Comité Centre et Sud,
Ferme des Arches,
Parmentine,
Pom'Alliance,
Les 3 Laboueurs,
Soufflet Agriculture,
Terre de France.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme - 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

*Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture et le ministère
chargé de l'écologie avec
l'appui financier de l'AFB,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
Ecophyto.*

EN BREF

- En l'absence de parcelles levées, le risque mildiou est nul. Gérer les tas de déchets et les repousses pour limiter les risques d'inoculum primaire.
- Début des vols de pucerons en Loir-et-Cher.

CONTEXTE

Sauf exception, les chantiers de plantation sont terminés dans l'ensemble des secteurs. L'alternance de précipitations et de temps plus sec est plutôt favorable aux buttages, en cours sur l'ensemble des secteurs.

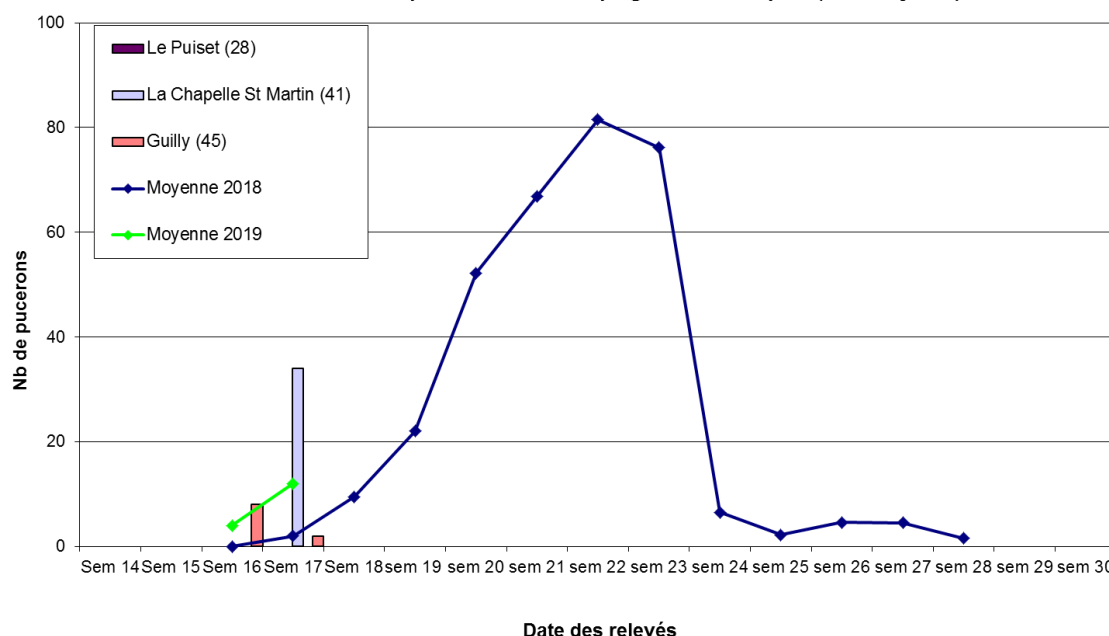
Quelques parcelles plantées très tôt commencent à émerger.

PUCERONS

Comme en 2018, un réseau de suivi des vols de pucerons par piégeage des adultes en cuvette jaune et identification des différentes espèces est en place sur la région Centre.

Suite aux périodes douces des quinze derniers jours, les vols de pucerons ont débuté sur les secteurs de Guilly (Loiret) et La-Chapelle-Saint-Martin (Loir-et-Cher). Dans le Loir-et-Cher les captures sont en majorité *Myzus persicae*, avec une semaine d'avance par rapport à 2018.

Evolution des populations de pucerons en 2019 (comparaison captures moyennes 2018)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Analyse du risque et prévisions

En cas de refroidissement et de temps plus venteux, les conditions seront moins favorables aux vols de pucerons. Toutefois, compte-tenu des conditions favorables depuis deux semaines, le risque doit être pris en compte sur les quelques parcelles levées, en particulier en production de plants. La vigilance sera de mise sur les variétés sensibles aux viroses.

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (Cf BSV n°2)**.

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances supérieures à 1km).

Les repousses sur tas de déchets ou en culture doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*. Le modèle Mileos® fournit plusieurs informations permettant d'évaluer le risque mildiou :

■ **La réserve de spores** : Cet indice permet d'anticiper le risque de contamination et s'exprime sur une échelle de 0 à 11. Il correspond à la capacité des spores à contaminer si les conditions sont favorables. C'est en quelque sorte la **« quantité de spores qui pourrait contaminer si les conditions climatiques devenaient favorables à une contamination »**.

- Lorsque la réserve de spores est nulle, des conditions climatiques favorables ne permettront pas une production significative de spores. Il n'y a donc pas de risque mildiou lorsque l'environnement de la parcelle est sain.
- Lorsque cette réserve est faible ou moyenne, le raisonnement doit être modulé en fonction de l'environnement de la parcelle, des conditions climatiques et de la sensibilité variétale.
- Lorsque cette réserve est forte, le risque mildiou est présent dans tous les cas de figure.

L'analyse de cette réserve de spore tient également compte de la sensibilité variétale :

- si la réserve de spore atteint 2, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles ;
- si la réserve de spore atteint 3, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles et intermédiaires;
- si la réserve de spore atteint 4, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

Cette réserve de spores donne donc le « niveau de risque » indiqué dans ce BSV (colonne 3 du tableau ci-dessous). Il correspond à la réserve de spores potentielle, c'est-à-dire la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminants si les conditions climatiques sont favorables.

Ce risque potentiel deviendra donc réel si les conditions climatiques sont favorables à la contamination.

■ **Les poids de contamination** : Ils représentent **l'intensité du phénomène de contamination**. Il va donc dépendre de la réserve de spores et des conditions météorologiques (index de contamination). **C'est sur cet index qu'est basée la préconisation de traitement en fonction des différents seuils variétaux.**

Situation au 30 avril 2019

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Département	Stations météo	Niveau de risque au 30/04	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque 30/04			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	faible	-	NON	NON	NON	13.6
	Chartres (8h)	nul	-	NON	NON	NON	23.5
	Guillonville (6h)	faible	Le 24 et 25/04 sur VS	NON	NON	NON	14.4
	Louville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	18.5
	Pré-Saint-Evrault (6h)	faible	-	NON	NON	NON	17.4
	Viabon (6h)	faible	-	NON	NON	NON	17.1
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	faible	-	NON	NON	NON	21.5
	Ouzouer le Marché (11h)	faible	-	NON	NON	NON	12.4
	St Léonard en Beauce (3h)	faible	-	NON	NON	NON	18.4
Loiret (45)	Amilly (9h)	nul	-	NON	NON	NON	9.1
	Boisseaux (le 29/04 à 2h)	ND	Le 24 et 25/04 sur VS	ND	ND	ND	ND
	Férolles (7h)	faible	Le 24 et 25/04 sur VS	NON	NON	NON	11.5
	Gien (10h)	nul	-	NON	NON	NON	16.2
	Outarville (12h)	faible	Le 23 et 24/04 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	14.2
	Pithiviers (10h)	faible	-	NON	NON	NON	15.4
Essonne (91)	Boigneville (11h)	nul	-	NON	NON	NON	11.4

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-contre ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : un temps sec et ensoleillé est attendu jusqu'à jeudi. Des averses devraient ensuite prendre le relais jusqu'à lundi prochain. Les températures devraient être comprises entre 15 et 19°C avant l'arrivée des pluies, et entre 11 et 14°C à partir de jeudi.

Avec le retour des conditions humides la semaine dernière, le seuil de nuisibilité a été atteint dans quelques secteurs du Loiret (Boisseaux, Férolles et Outarville) et un secteur en Eure-et-Loir (Guillonville).

En l'absence de parcelle levée, le risque mildiou est bien entendu nul pour le moment.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe une réserve de spores (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.